
CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FILIERES VEGETALES

PROGRAMME AGROECOLOGIE (PAE)

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR PRODUIRE
LES SUPPORTS DIDACTIQUES ET ANIMER LES SESSIONS
DE FORMATION DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT
DES CAPACITES ET APPUI METHODOLOGIQUE AUX DISPOSITIFS
DE VULGARISATION**

Termes de Référence

(Août 2023)

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La CEDEAO s'est dotée d'un Programme d'Agro écologie (PAE) en application de sa politique agricole régionale (ECOWAP). Le PAE se propose d'appuyer les exploitations agricoles familiales à concilier performance et résilience des EAF face aux défis climatiques tout en portant attention aux enjeux de la sécurité alimentaire, santé des populations et préservation de l'environnement.

La mise en œuvre du PAE se fait actuellement à travers le Projet d'Appui à la diffusion et la mise en œuvre de bonnes pratiques d'Intensification Agricole Durable (PAIAD) financé par l'UE et le Projet d'Appui à la Transition Agroécologiques (PATAE) financé par l'AFD.

Le PAE est exécuté par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo. Son objectif est d'accompagner les exploitations familiales vers une transition agro écologique pour leur permettre de concilier performances économiques, sécurité alimentaire, renforcement de la résilience, préservation de l'environnement et santé des populations.

En novembre 2021, la CEDEAO a organisé à Dakar un atelier de lancement du projet au cours duquel ont été définies les responsabilités entre les parties prenantes, clarifier les

modalités de financement, les procédures administratives et financières et ajuster les plans d'actions 2022 des différentes parties prenantes.

Dans le cadre de la promotion de l'appui-conseil et vulgarisation des innovations technologiques, il est prévu entre autres activités pour le compte du Togo, le renforcement des capacités des dispositifs nationaux d'appui-conseil et de vulgarisation en termes d'agroécologie et d'intensification agricole durable, l'animation des sessions de formation dans le cadre du renforcement des capacités et appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation.

Ces présents termes de référence ont pour but de recruter un consultant national possédant les compétences et l'expérience nationale requises pour élaborer la formation, produire les supports et animer les sessions de formation dans le cadre du renforcement des capacités et d'appui méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation.

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectif général

En cohérence avec la vision stratégique Togo 2020-2025 et la politique agricole régionale (ECOWAP) le consultant aura pour mission d'élaborer les différents supports didactiques nécessaires et animer des sessions de formation en vue de renforcer les capacités et donner des appuis méthodologiques aux dispositifs de vulgarisation sur la thématique de la pratique de l'agroécologie.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Actualiser les informations sur les acteurs impliqués dans l'appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation ;
- Evaluer l'efficacité et les capacités techniques des acteurs impliquer dans l'appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation en rapport avec la pratique de l'agroécologie au Togo ;
- Relever les insuffisances de ces différents acteurs ;
- Elaborer des supports didactiques adaptés pour le renforcement de capacité de ces acteurs ;
- Animer des sessions de formation pour le renforcement de capacités de ces acteurs ;
- Elaborer un support de référence pour la diffusion des pratiques agroécologiques.
- Proposer des évaluations sommatives de la formation
- Fournir un rapport de fin de formation.

Le formateur devra consulter les informations utiles, disponibles ainsi que le profil des apprenants. Il sera appelé à développer un programme de formation qui devra être adapté au contexte national et répondant aux capacités des apprenants.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la mission sont :

- Les informations sur les acteurs impliqués dans l'appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation sont actualisées ;

- L'efficacité et les capacités techniques des acteurs de l'appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation en rapport avec la pratique de l'agroécologie au Togo sont évaluées ;
- Les supports didactiques adaptés pour le renforcement de capacité des acteurs sont élaborés et disponibles en support numérique ;
- Des sessions de formations pour le renforcement de capacité des acteurs sont organisées et animées ;
- Un support de référence pour la diffusion des pratiques agroécologiques est disponible ;
- Des fiches d'évaluation sommatives de la formation sont fournies ;
- La liste des personnes renforcées est disponible ;
- Un rapport de fin de formation est disponible.

4. TACHES DU CONSULTANT

Le consultant aura pour tâches de :

- Elaborer un cadre méthodologique précisant la démarche et intégrant l'approche participative en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR), le PAE et les autres parties prenantes du secteur agricole ;
- Elaborer des supports techniques adéquats en rapport avec les pratiques agroécologiques en vue du renforcement de capacité des acteurs intervenants dans l'appui méthodologique aux dispositifs de vulgarisation ;
- Elaborer des différents modules de formations ;
- Animer des sessions de formation pour le renforcement de capacité des acteurs sur les pratiques agroécologiques ;
- Produire un support de référence pour la diffusion des pratiques agroécologiques ;
- Rédiger les rapports de formation ;
- Proposer les réformes nécessaires pour une meilleure fourniture de services de conseils agricoles aux producteurs sur la thématique de l'agroécologie.

5. DUREE DES PRESTATIONS

La durée des prestations sera de trois (03) mois dont deux (02) serviront pour l'étude diagnostique ainsi que l'élaboration de supports de formation et un (01) pour les sessions de formation.

6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le consultant devra justifier des qualifications suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire doctorat ou master en agro économie, agronomie, économie rurale, socio-économie ou en gestion en relation avec l'agriculture, la vulgarisation et la recherche-développement ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans et avoir réalisé au moins deux (2) travaux similaires ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la thématique sur l'agroécologie et justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'agroécologie ;

- Avoir une excellente connaissance en matière de vulgarisation, conseil agricole , ,développement rural avec une bonne connaissance des institutions nationales et de leur évolution ;
- Avoir une solide expérience professionnelle en matière d'identification et d'analyse des contraintes liées au contexte agro-écologique et socio-économique avec une référence particulière sur les défis majeurs en matière de vulgarisation et d'appui conseil agricole ;
- Connaître la stratégie nationale de vulgarisation et d'appui conseil agricole ;
- Avoir une expérience avérées en formation et disposer d'excellentes expériences en andragogie (formation des adultes);
- Avoir de solides connaissances dans l'usage des TIC pour la vulgarisation ;
- Disposer d'excellentes compétences en communication (animation atelier et réunion) et une bonne maîtrise du Français (écrit et oral) ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une capacité de travail en équipe pluridisciplinaire.

7. LES LIVRABLES

Le consultant devra à terme transmettre au MAEDR :

- Le rapport présentant les résultats du diagnostic du dispositif de vulgarisation en rapport avec la thématique de l'agroécologie (support dur et électronique) ;
- Les rapports des différentes sessions de formation (support dur et électronique).
- Le rapport synthétique de mission (support dur et électronique)
- Les supports de formation (support dur et électronique)
- Un support de référence pour la diffusion des pratiques agroécologiques (support dur et électronique) ;

8. METHODOLOGIE

Le consultant travaillera sous la supervision d'un comité composé de structures du MAEDR (DEFA, ATA, ICAT, ITRA, DPV, DSP, DE, etc.) avec l'appui direct ou indirect de l'unité régionale de coordination du projet PAE.

Ce comité se réunira avec le consultant à des étapes clés :

- **Au début de la mission**, pour préciser les enjeux et les objectifs à partir de la méthodologie proposée par le consultant (débat sur l'offre et point sur le calendrier) ;
- **A la revue et validation des outils didactiques élaborés par le consultant** ;
- **A la fin de la mission**, pour une évaluation de la mission du consultant et des résultats obtenus.

Le prestataire veillera à alterner les temps :

- de revue documentaire (cf. documents de références).
- d'entretiens institutionnels et techniques avec les services agricoles, les Ministères connexes, les responsables des filières, les acteurs de la société civile, etc. ;
- de production des différents documents et rapports.

Le plan de travail pour la consultation est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Plan de travail

N°	Tâches	Responsable	Timing (semaines)							
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
1	Réunion de cadrage									
2	Collecte de données (revue documentaire, échanges avec les structures d'appui et les producteurs, etc.)									
3	Elaboration des supports de formation (outils didactiques)									
4	Validation des outils didactiques									
5	Formation des conseillers agricoles et autres acteurs de vulgarisation									
6	Elaboration et soumission du rapport									

9. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont composés de :

- Une Lettre de motivation datée et signée adresser au Coordonnateur du programme agroécologie ;
- Un Curriculum vitae détaillé avec les coordonnées de trois (03) personnes de référence ;
- Une Copie conforme de la pièce d'identité ; ;
- Des copies conformes des diplômes et des certificats de travail.